



Traverser le lotissement et poursuivre sur la route de la Libaudière. Prendre la route à droite puis sur la gauche jusqu'à Lavaud. Rejoindre à droite par le chemin des chouans, le Moulin de Lavaud et la Briardière.

 *L'ancien château de Lavaud date du XV<sup>ème</sup> siècle. Cette maison-forte a conservé sa tour et une porte joliment moulurée.*


Direction Garçais à gauche, laisser l'étang pour filer tout droit le chemin qui offre une belle montée vers les Bleures bientôt sur la droite.

*Le hameau des Bleures où de nombreux habitants se côtoient, a la particularité de dépendre des deux communes de Boismé et Chanteloup.*

 Traverser le village et emprunter le chemin des Bleures constitué d'une rigole qui serpente et arrose les grosses roches, **des chiron**, déposés là comme pour apporter une touche déco !



 Carrefour avec la voie verte, les usagers en sont prioritaires, prudence, de même pour la traversé de la D748.

 En face, un **chemin creux** caractéristique qui, bien qu'amélioré d'un passage, reste fragile surtout en période hivernale.

 Au sortir du passage, virer à droite sur une portion de goudron. Prudence pour la coupure de la D135 dans le plus gros village de Boismé "Gouttevive".

Rencontre avec le circuit "Sur les pas de Saint-Mérault" à gauche à l'étang sur le chemin herbeux qui se poursuit dans le lit d'un ruisseau affluent du Thouaret (peu d'eau).

 Plus loin, traverser les Hautes Touches puis les Basses-Touches aux jolies demeures restaurées.

  Quelques tours de pédales sont encore nécessaires pour atteindre la D135, panneau de Boismé puis première à droite rue de Saint-Mérault avec sa fontaine miraculeuse et son lavoir, poursuivre vers le centre bourg, à gauche remonter la rue de la Fontaine. Au stop prudence, prendre deux fois à gauche par la rue du Parc et sur votre droite le retour invite à emprunter le sentier boisé de l'ancien château de Clisson pour rejoindre le plan d'eau par le complexe sportif et l'éco-quartier du lac.

### Code du Balisage



Balise d'un itinéraire VTT

Numéro du circuit :  
vert/très facile  
bleu/facile  
rouge/difficile  
noir/très difficile

3

# BOISMÉ

*Vous découvrirez au cours de ce circuit :*

• **Boismé :**

*Cette commune de 1 200 habitants, riche en patrimoine bâti et en chemins de randonnée, offre un site particulièrement boisé, au relief entrecoupé de la vallée de Thouaret et du ruisseau le Boismé.*

• **le plan d'eau ;**

• **le château de Clisson ;**

• **la Jussandière ;**

• **Beaurepaire et manoir du Vieux Beaurepaire ;**

• **la Voie Verte ;**

• **des chemins creux et chiron des Bleures ;**

• **la Fontaine de Saint-Mérault.**

*Né au VI<sup>ème</sup> siècle à Boismé, Saint-Mérault était moine à l'abbaye d'Enson qui devint plus tard Saint-Jouin-de-Marnes. Revenu à Boismé, il fonda une communauté bénédictine dans ce quartier du bourg qui porte toujours son nom. Après sa mort, on lui dédia une chapelle. Vénéré, des pèlerinages lui étaient consacrés pour sa fête, autrefois le 26 mai. Seul vestige de cette chapelle, une cloche réinstallée avec son campanile, vers 1885, à la "chapelle du bon secours", dans le centre du bourg. L'eau de la fontaine était utilisée pour les tâches ménagères et contre les maux de tête. Le trop-plein de la fontaine alimentait le lavoir de Saint-Mérault.*

*Bonne randonnée...*

*Pour votre sécurité en VTT, le port du casque est fortement recommandé. Pensez à vous hydrater et à vous alimenter régulièrement.*



- © Département des Deux-Sèvres  
[www.randoendeuxsevres.fr](http://www.randoendeuxsevres.fr)  
Tél. 05 49 06 77 65
- Comité Départemental de CycloTourisme des Deux-Sèvres  
[www.codep-cyclo79.fr](http://www.codep-cyclo79.fr)
- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres  
[www.tourisme-deux-sevres.com](http://www.tourisme-deux-sevres.com)  
Tél. 05 49 77 87 79

*Cette fiche est éditée par le Département des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".*

# BOISMÉ



## De la Jussandière aux Bleures

*Entre ces deux villages de Boismé, ce circuit vous conduira sur quelques lieux d'histoires : seigneuries, fiefs, manoirs dans un bocage typique où les bois et les haies sont encore très présents.*

**Accès :** 8 km au sud de Bressuire par la D139 ou la D135 par la Chapelle-Saint-Laurent

•  
**Départ :** plan d'eau, D135

•  
**Distance :** 27 ou 33 km

•  
**Durée :** 2 h à 2 h 30

•  
**Balisage :** jaune

•  
**Difficulté :** rouge

**Rando VTT**  
en Deux-Sèvres

**P** Au départ du **plan d'eau**

communal, point de départ commun (alt. 148) avec les itinéraires "Sur les pas de Saint-Mérault" n°1 bleu et "La balade du Gourneau" n°2 vert, suivre le balisage spécifique VTT n°3 rouge.

Après la traversée des terrains de football, rejoindre à droite le chemin de la Renelière puis emprunter, avec prudence, la D139 en direction du nord.

**Le château de Clisson**, demeure des familles Lescure (Saint au Poitou) et de La Rochejacquelein, fut incendié par les troupes de Westermann en 1793. Une plaque commémorative témoigne de cette période trouble des guerres de Vendée.

Longer sur 400 m la forêt de Clisson jusqu'à l'intersection à gauche. Prolonger cette portion de route, en bordure des fermes du Petit Clisson et de la Gueffrie, métairies du château.

Point de vue à gauche, vers la Basilique de Pitié, la Chapelle-Saint-Laurent et les éoliennes de Neuvy-Bouin.

Poursuivre à droite sur un chemin ombragé et à fort dénivelé qui aboutit, après un passage à gué, à la ferme de la Jussandière.

La Jussandière, au XV<sup>ème</sup> siècle, était un arrière-fief dépendant de la seigneurie du Verger de Bressuire. Par sa terre argileuse et ses champs en pente prononcée, cette ferme était difficile à travailler.

Au sommet du bois à gauche, poursuivre vers les Frétaudières et suivre le balisage jusqu'au lieu-dit La Petite Charbonnière. À gauche, continuer dans une allée encadrée par deux piliers en pierre, puis sur le large chemin des Brandes, très humide en hiver.

Rester très prudent en traversant et empruntant, à gauche, la D748 Niort-Bressuire. Prolonger par deux fois à droite, pour rejoindre Le Vieux Beurepaire (altitude 223 m).

À Beurepaire la cheminée de briques est le témoin d'une ancienne briqueterie.

Au manoir du Vieux Beurepaire du XV<sup>ème</sup> siècle, où est né un ancêtre du cardinal de Richelieu. Une plaque commémorative témoigne des événements des guerres de Vendée.

Avant le manoir à gauche, longer un bois puis un étang avant de prolonger sur la gauche vers l'Étanchet. Traverser calmement le village et rejoindre, à droite, la voie verte Parthenay-Bressuire sur un kilomètre en direction du sud.

La voie verte, propriété du Conseil départemental des Deux-Sèvres, est exclusivement réservée aux véhicules non motorisés, aux randonneurs pédestres, équestres, aux personnes à mobilité réduite. Aménagée sur l'ancienne ligne ferroviaire Parthenay-Bressuire, cette voie fut ouverte à la circulation des trains de 1883 à 1976.

Prudence à la traversée d'une route sur un ancien passage à niveau, respecter la signalétique routière. Quitter la voie à gauche et rejoindre le Bois Galleux tout droit, puis la Chaponnerie. Attention, ce tronçon est aussi balisé pédestre, merci de respecter les obstacles de protection.





Ces sous-bois monotraces sont de vrais régals pour les vététistes. Après la traversée de la voie verte, débute un layon ludique et sportif.

Après la coupure d'une petite route, apprécier le sentier botanique élaboré par les randonneurs pédestres, puis tourner à gauche jusqu'à la D38.

Traverser prudemment la D38, continuer tout droit par la variante de 27 km via le bourg de Chanteloup, ou prendre le chemin à droite pour contourner bientôt le Logis de Courlay avec ses élevages et bifurquer à gauche.

Bien observer la signalétique entre les villages du Haut et Bas Villebretier. Le circuit se prolonge par la Limouzinière, puis à gauche, au sortir du chemin ardu de la Combe, poursuivre tout droit pour rejoindre Chanteloup.

Couper la D149.

 Patrimoine bâti	 Point de vue
 Aire de pique-nique	 Patrimoine naturel
 Traversée de route	

Débute alors un sentier agréable avec des passages plus insolites au travers de cultures, blé ou maïs selon la saison.

Traverser la D 38 et le village de la Fenêtre, en respectant les consignes des riverains. À Mornay, tourner à gauche pour rejoindre le bourg de Chanteloup.

Rebâtie pour partie au siècle dernier, l'église de Chanteloup a conservé le clocher carré ainsi que son porche d'entrée, seuls restes de la reconstruction de l'église à la fin du Moyen Âge.

